

## La lettre d'informations des locataires de Nanterre Coop' Habitat



### EDITO

**Avec les beaux jours qui arrivent, le chauffage qui cesse d'être nécessaire, nous pourrions presque oublier les mauvaises nouvelles de ces dernières semaines.**

Pourtant, les conséquences des événements internationaux sont bien là : la Covid-19 comme la guerre à quelques heures de chez nous ont bien des répercussions fortes, qui pénalisent nos efforts et engagements de réactivité pour solutionner les difficultés rencontrées par les locataires.

Dans ce contexte, les interventions conduites, hier, aujourd'hui et encore demain, pour améliorer les performances énergétiques de nos résidences, trouvent encore plus de sens et de raison. Face à l'envolée vertigineuse des prix de l'énergie, et particulièrement du gaz, ces travaux menés, qui permettent de réduire vos consommations, sont d'autant plus pertinents et nécessaires.

A travers les rendez-vous estivaux et ludiques, par les chantiers éducatifs conduits, avec l'engagement concret des jeunes nanterriens pour améliorer leur quartier et sensibiliser le plus grand nombre aux bonnes pratiques, par les travaux conduits et l'entretien courant, la Coop' poursuit ses missions malgré tout.

### PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES : DES TRAVAUX POUR DURER

**La durabilité des résidences constitue une priorité d'interventions pour Nanterre Coop' Habitat. Ainsi, depuis plusieurs années, les rénovations et modernisations des réseaux énergétiques du patrimoine représentent des opérations régulières et continues pour les équipes de la Coop', avec comme objectif d'apporter des performances satisfaisantes et de diminuer les consommations des locataires.**

Techniques innovantes, réseaux de chaleurs renouvelables, procédés divers pour améliorer les capacités des résidences, ... Nanterre Coop' Habitat conduit toutes les opérations susceptibles de renforcer la durabilité de nos résidences.

Ces dernières semaines, plusieurs interventions ont pu être conduites dans différents quartiers. La pose de calorifugeage pour isoler et maîtriser la production d'eau chaude est en cours ou prévue pour les résidences des Vignes, à Triaire-Chenevieux, aux Amandiers, à La Marseillaise, à Paul Morin et aux Muguets (I et II). A Zilina, c'est la modernisation de la chaudière qui va s'engager au mois de juin, pour réduire la consommation de gaz.

**Vous pouvez retrouver tous les Grands Travaux 2022 sur notre site internet (rubrique Grands Travaux).**

### GAZ, BOUCLIER TARIFAIRE : PRÉCISIONS DE MISE EN ŒUVRE

**Comme vous en avez été informé.es, face à la flambée vertigineuse des prix de l'énergie, la Coop' avait agi sous deux formes : d'une part, par l'anticipation, en revalorisant de 30% les appels de provision de chauffage pour limiter l'impact des régularisations annuelles. Et, d'autre part, par la mobilisation face à l'exclusion du logement social du bouclier tarifaire. Si notre revendication a porté ses fruits, nous restions dans l'attente des modalités précises pour le déploiement effectif de cette mesure.**

Aussi, le décret d'application attendu a été publié le 9 avril 2022. Celui-ci détaille les conditions et les modalités de mise en œuvre pour bénéficier des aides de l'Etat, et indique également le rôle d'intermédiation confié aux opérateurs énergétiques entre l'État et les bailleurs sociaux.

Notre première tâche a été d'adresser à nos partenaires fournisseurs d'énergie (SEEM, ENGIE...) des « attestations sur l'honneur » pour l'ensemble des résidences concernées afin de faire valoir nos droits aux aides prévues. En parallèle, ces derniers ont monté les dossiers de demandes d'aide pour la période de chauffe du 1<sup>er</sup> novembre 2021 (date d'entrée en application du bouclier tarifaire) au 28 février 2022 et les ont transmis aux services étatiques. A noter qu'une nouvelle demande doit être adressée aux services de l'État pour la période du 1<sup>er</sup> mars au 30 juin 2022. Les aides financières, sous réserves d'acceptation de nos demandes, doivent être versées à nos partenaires au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2022, qui se chargeront enfin de nous reverser les montants prévus.

Aujourd'hui, les attestations sont faites et transmises, ce sont ainsi près de 8 000 logements qui seraient éligibles au bouclier tarifaire. Dès que l'aide nous sera précisée, une information par courrier sera adressée aux locataires concernés, pour expliquer l'intégration de ces montants et leur imputation dans vos charges.

Une aide nécessaire face à la flambée des prix de l'énergie, mais qui ne sera pas une compensation exacte de la forte hausse subie.

**L'information continue ces prochaines semaines.**

## DES PROVINCES PROPRES

**Comment mobiliser et sensibiliser les habitant·es au tri sélectif ? C'est le sens du projet éducatif « Gestion des déchets et sensibilisation aux éco-gestes » mené la semaine du 2 au 7 mai aux Provinces-Françaises.**

A l'initiative de Nanterre Coop' Habitat, en partenariat avec le club de prévention Le GAO – qui favorise l'insertion sociale –, sept jeunes, encadrés par deux animateurs, se sont mobilisés pour animer et sensibiliser les passants aux tris d'ordures dans le quartier des Provinces-Françaises. Durant quatre jours, les zones identifiées comme lieux de dépôts sauvages ou de jets d'ordures, ont pu bénéficier de cet investissement de jeunes citoyens nanterriens.

C'est dans le cadre de son engagement pour une meilleure qualité de vie que ce chantier a été impulsé par la Coop'. La gestion des ordures est un point important de nos démarches pour la protection de l'environnement et de notre patrimoine. A travers cette initiative, c'est une belle façon, concrète, pour impulser une dynamique collective en matière de vivre ensemble, de promotion des bons gestes quotidiens, pour une qualité résidentielle optimale.

**Retrouvez la vidéo du chantier conduit sur [nanterre-coop-habitat.fr](http://nanterre-coop-habitat.fr)**



## ENTRETIEN DES PELOUSES :

### LE MOIS DE MAI SACRALISÉ POUR LA BIODIVERSITÉ

**Vous avez pu le constater, l'herbe en bas de vos immeubles pousse ces dernières semaines, et n'a pas fait l'objet des tontes habituelles.**

**Pourquoi ce choix fait de ne pas tondre les pelouses au mois de mai ?**

« C'est une volonté de favoriser la biodiversité et de respecter le cycle naturel de développement de la flore, nous explique Alexandre LEISEROWICZ, directeur du service Proximité et Qualité de services. Nous adhérons au principe "pas de tontes au mois de mai" recommandé par organisme environnemental Plantlife, afin de préserver la nourriture des pollinisateurs, comme les abeilles par exemple ».

Dès le mois de juin, l'entretien des espaces verts reprendra, et les pelouses seront tondues, toujours dans le respect des règles environnementales.

Un engagement fort de la Coop' pour un entretien naturel de notre patrimoine, dont les espaces verts font partie. Retrouvez plus d'explications sur cet engagement durable dans le dossier du dernier Cité Mag du mois d'avril 2022



## PANDÉMIE, RETARDS

**« La guerre n'est pas une aventure. La guerre est une maladie » énonçait Antoine de Saint-Exupéry. Eh bien, les symptômes se font malheureusement ressentir.**

En plus de la pandémie mondiale et de ses répercussions dans les prix et disponibilités de matériaux, la guerre actuelle entre l'Ukraine et la Russie a aussi des incidences importantes et impactantes. De nombreuses filières se retrouvent touchées, des pénuries sont à constater et les acheminements de matériaux sont plus longs, plus coûteux.

Aussi, nos besoins pour entretenir, réparer ou rénover nos résidences sont touchés par ces difficultés d'approvisionnement. Pièces détachées ou minéraux en rupture, à des coûts exorbitants, dans des délais de livraison incroyablement longs, ... Sans se cacher derrière ce contexte bien particulier, chacun.e doit bien avoir à l'esprit que la Coop' se retrouve directement touchée dans sa capacité d'intervention pour solutionner les réclamations faites dans les meilleurs délais.



## COUPURE CHAUFFAGE

### Arrêt de la période de chauffe

Depuis le 10 mai dernier, chacun.e a pu s'en rendre compte, le chauffage a été arrêté dans l'ensemble des résidences. Comme c'est le cas chaque année, après les saintes-glaces et en raison des prévisions météorologiques, la Coop' a stoppé le recours au chauffage jusqu'au retour du froid, que nous espérons le plus tard possible. En attendant, profitons des beaux jours, avec une chauffe naturelle.